

**PLOUVIEN**



# *Vœux municipaux 2022*

Chers Plouviennoises et Plouviennois,

C'est la deuxième fois qu'il m'est impossible de m'adresser à vous de vive voix. Je le regrette sincèrement, car les Vœux du Maire sont une opportunité de rencontre et d'échange, notamment avec les nouveaux résidents de Plouvien. Le moment de convivialité qui suit traditionnellement ces Vœux est très apprécié. Ce ne sera encore pas possible cette année, la prudence et la responsabilité face au COVID nous en empêchent.

Cependant, je tenais à m'adresser à vous. Il me semble important, en ce début d'année, de vous présenter un bilan de notre action municipale depuis mai 2020.

Tout d'abord, la composition du Conseil Municipal a évolué au printemps dernier. Julien Mérour, appelé à de nouvelles responsabilités professionnelles dans le sud du département, a démissionné. Julien était très engagé au sein de l'équipe. Il est remplacé par Mariette L'Azou, jusqu'alors suppléante. Le Conseil Municipal Enfants a également vu le jour.

Depuis deux ans, le fil conducteur de notre action, est le bien-vivre à Plouvien. Cela passe, bien sûr, par l'offre commerciale, les services, les équipements...

Par leur action quotidienne, nos multiples associations contribuent largement à la tenue de cet engagement. J'ai souvent pu le constater.

Cependant, il ne peut y avoir de bien-vivre, sans le vivre ensemble.

C'est l'affaire de tous. Élargissons le cercle. Soyons attentifs et bienveillants les uns envers les autres, même en dehors des regroupements associatifs. C'est peu de chose, mais cela peut contribuer à apporter la sérénité, et la tranquillité d'esprit à chacun.

Les individualismes sont toujours sources de désordres et de tracasseries.

La population de Plouvien frôle les 4 000 habitants. Nous ne devons plus raisonner à l'échelle d'un bourg rural, mais à celle d'une petite ville. C'est d'ailleurs ce qui m'a conduit à créer une police municipale, opportunité permise par le départ à la retraite du garde-champêtre.

Deux agents des espaces verts sont également partis en retraite. Parmi les nouveaux arrivants, l'un possède les compétences requises pour effectuer le maintien en condition de fonctionnement du matériel municipal.

Je profite de ce chapitre, pour féliciter l'ensemble du personnel communal qui, à votre service, s'emploie avec professionnalisme à répondre à vos besoins.

Depuis la rentrée de septembre, les activités associative, sportive ou culturelle, ont repris. C'est notamment le cas du judo et de la gymnastique, disciplines maintenues grâce au travail

de l'Adjointe aux Sports, et à la plus grande joie des adhérents.

De même, l'animation culturelle est de retour avec le spectacle de *Théâtre Impro* et les *Tréteaux Chantants*. De belles surprises sont programmées pour 2022, en espérant que le contexte sanitaire nous le permette.

Il n'a échappé à personne que la Commission Travaux du Conseil Municipal est très active. Je sais que nombre d'entre vous subissent des désagréments depuis quelques mois, mais il était urgent d'intervenir pour remettre en état et aux normes les réseaux eau et assainissement de l'Est du bourg, où nous avons également procédé à l'enfouissement des réseaux électriques et mis en place les fourreaux d'attente pour la fibre optique. La finalité sera la réalisation de l'aménagement de la place de la Gare et de la rue de la Libération. La Maison de l'Enfance a également été rénovée, et l'École des Moulins sécurisée. La restauration des deux chapelles quant à elle, va durer deux ans.

D'autre part, la sécurité routière est une préoccupation permanente. Quelques aménagements ont été réalisés, afin d'orienter les flux circulatoires dans certains quartiers, d'améliorer les conditions de stationnement, mais aussi de vous protéger lors de déplacements à pied ou à vélo.

Un sujet me semble primordial : le maintien de nos commerces de proximité. Ces commerces constituent un service indispensable pour ceux qui n'ont d'autre possibilité de se ravitailler. Cependant, leur pérennité dépend de **nous tous**. Efforçons nous de nous y rendre le plus souvent possible, afin que notre commune conserve ses lieux d'échanges et de services.

Depuis deux ans, les Commissions du Conseil Municipal ont traité nombre de sujets sur lesquels nous nous étions engagés. Il reste beaucoup à faire. 2022 sera encore une année d'efforts indispensable à la concrétisation des actions entreprises.

Sachez que je suis accessible pour vous recevoir en Mairie. Un simple appel suffit pour obtenir un rendez-vous. Vous pouvez même passer à l'improviste, je vous recevrai avec plaisir.

Je vous souhaite, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, une bonne année 2022.

Bloavez mad !

Hervé Oldani,  
Maire de Plouvien.